

PUBLIÉ LE 01/02/2022



**Le plan Avenir Montagne soutient notamment la rénovation des thermes de La Bourboule.**

©Office du tourisme de La Bourboule

**Dans le cadre du plan Avenir Montagne, l'Etat et les quatre régions du Massif central se sont engagés à financer des projets touristiques à hauteur de 83,1 millions d'euros.**

Au cours d'une réunion récente, les 89 membres du comité du Massif central ont fait le point sur la déclinaison du plan national Avenir Montagnes dans ce vaste territoire de 85 000 km<sup>2</sup> (3,8 millions d'habitants ; 4 régions et 22 départements concernés). Ce plan d'investissement, lancé en mai 2021 par l'Etat et doté de 331 millions d'euros, vise à soutenir la construction d'un « *modèle touristique à la fois plus diversifié, résilient et durable pour les territoires de montagne confrontés à des défis structurels liés au réchauffement climatique et accentués par la crise sanitaire* ».

**Une quarantaine de projets en 2021**

Dans le Massif central, ce plan permet de mobiliser, en 2021 et 2022, 83,1 millions d'euros apportés à parité par l'État et les Régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle Aquitaine et Occitanie. Cette enveloppe est destinée à soutenir l'investissement dans des projets touristiques et à l'accompagnement en ingénierie de quatorze territoires pour la conception de leurs projets de transition touristique.

En 2021, près de 30 millions d'euros ont été alloués à une quarantaine de projets d'investissement. Parmi ceux-ci, la réhabilitation du centre thermoludique de Caleden (Chaudes-Aigues/Cantal), la rénovation des grands thermes de La Bourboule et le renouvellement de l'offre thermale de bien-

être de ceux-ci (Puy-de-Dôme), la requalification d'un hébergement touristique dans la station du Lioran (Cantal), la création d'un parcours artistique et culturel entre les Monts du Lyonnais et le Beaujolais des Pierres Dorées (Rhône).

Cette réunion a également été l'occasion d'un échange sur le cadre financier que préparent les différents partenaires (Europe, État, Régions, Départements, EDF) pour la période 2021-2027. Celui-ci prévoit de renforcer l'accompagnement des projets d'acteurs du Massif central (tous secteurs confondus) pour l'accélération des transitions de ce territoire : cette enveloppe sera de 256 millions d'euros, soit une augmentation de plus de 110 millions d'euros par rapport à celle de la période 2014-2020.